

3.2.4. CH de Cholet

QUALITÉ DE LA TRANSMISSION DES RPU

► **Aucune rupture majeure de transmission mais des RPU transmis hors champ**

L'établissement a transmis sans discontinuer au cours de l'année 2019, **chaque jour en moyenne 184 RPU** (en excluant des RPU générés pour des passages aux urgences gynécologiques ou obstétricales¹⁸).

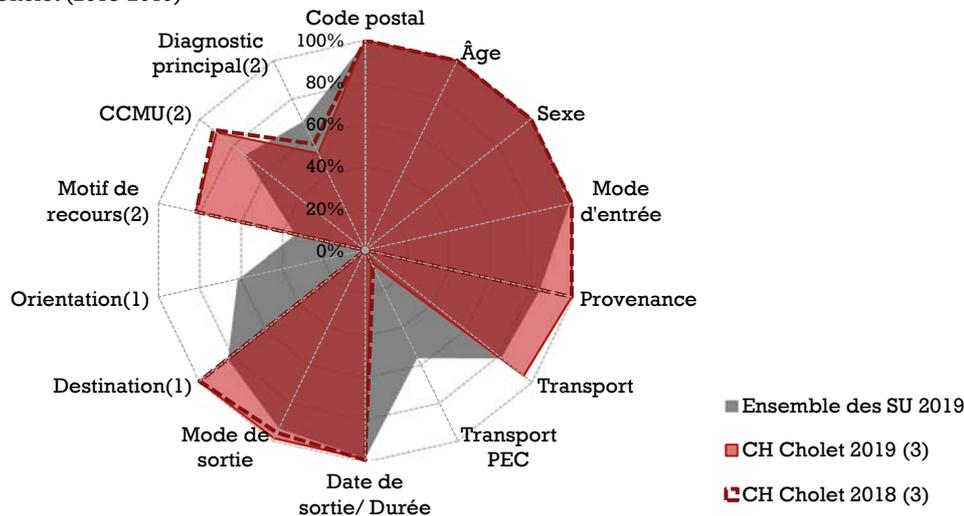
QUALITÉ DU RECUEIL

► **Exploitabilité des données¹⁷**

L'exploitabilité des RPU est globalement bonne, hormis pour les items **Diagnostic principal** (moyenne), **Mode de prise en charge pendant le transport** (quasi nulle) et **Orientation** (nulle). Elle a fortement augmenté pour l'item **Mode de transport** entre 2018 et 2019 (+96 %).

Radar d'exploitabilité des items RPU

CH de Cholet (2018-2019)



Source : RPU (ORU Pays de la Loire)

Champ : ensemble des RPU transmis en 2019

PEC : prise en charge médicale ou paramédicale.

1. Parmi les RPU avec mode de sortie transfert ou mutation.

2. Hors RPU avec orientation 'fugue', 'parti sans attendre' et 'réorientation'.

3. Hors RPU générés pour des passages aux urgences gynécologiques ou obstétricales

► **Fiabilité des données**

Compte tenu du faible nombre de RPU disposant de données exploitables et/ou d'une répartition des RPU selon les modalités de l'item aberrante, les résultats d'activité concernant la **CCMU** sont considérés comme non fiables et ne sont donc pas présentés dans les chiffres clés ci-après.

L'établissement n'a pas signalé à l'ORU de problème de recueil des données d'horodatage en 2019. Les durées de passages sont donc présentées dans les chiffres clés ci-après. Elles sont toutefois à interpréter avec précaution compte tenu des limites indiquées en page 33.

¹⁷ Le taux d'exploitabilité correspond au taux de "bon" remplissage : il est égal au nombre de RPU pour lesquels l'information pour l'item est renseignée et conforme au cahier des charges régional [2], divisé par le nombre total de RPU transmis.

¹⁸ Hors RPU de femmes âgées de 15 ans ou plus pour lesquels l'ensemble des six items, transport, prise en charge pendant le transport, motif, gravité CCMU, DP et DA, ne sont pas renseignés.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2019

► Le SU du CH de Cholet est le 1^{er} SU de Maine-et-Loire (/5) et le 2^e de la région (/30) en volume d'activité annuel. Ses transmissions de RPU ont augmenté de 4,9 % par rapport à 2018.

RECUEIL DES DONNÉES

67 324 RPU transmis en 2019*
+4,9% Évolution 2018 / 2019

PATIENTS 100%**

1,12 Sex-ratio (H/F)
37,1 Age moyen
3% Moins de 1 an
31% Moins de 18 ans
14% 75 ans et plus

MODE DE SORTIE 99%**

20% Hospitalisation post-urgences
20% Mutation interne
0% Transfert externe
80% Retour au domicile

ARRIVÉES

45% PDSA
26% Nuit [20h - 08h]

Mode de transport 96%**
77% Moyen personnel
1% SMUR (y c transport hélicoptéré)
9% VSAV
14% Ambulance privée

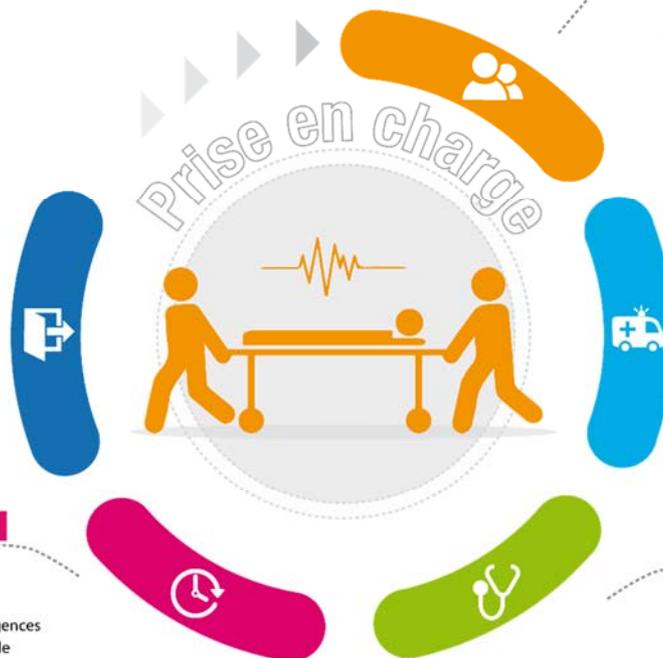
CCMU 0%**
nd CCMU 1
nd CCMU 4-5 (urgences vitales)

DURÉE DE PASSAGE 99%**

3h33 Durée moyenne de passage
2h50 Durée médiane de passage
67% Passages en moins de 4h
39% Lors d'une hospit. post-urgences
74% Lors d'un retour au domicile

DIAGNOSTIC PRINCIPAL 51%**

48% Médico-chirurgical
48% Traumatologique
1% Psychiatrique
1% Toxicologique
3% Autres recours

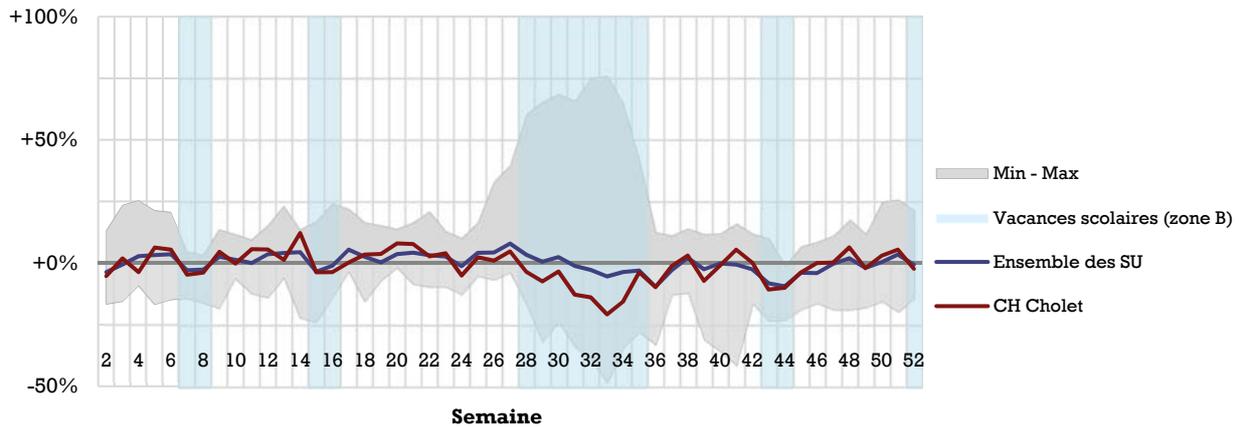


Source : RPU - Exploitation ORU Pays de la Loire
* hors RPU générés pour des passages aux urgences gynécologiques ou obstétricales ; ** taux de RPU considérés comme fiables
PDSA : permanence des soins ambulatoires
SMUR : structure mobile d'urgence et de réanimation (comprend le transport en hélicoptère héli-SMUR)
VSAV : véhicule de secours et d'assistance aux victimes des services de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers
CCMU : Classification clinique des malades aux urgences
nd : non disponible (données non exploitables ou non fiables)

VARIATIONS TEMPORELLES

► L'activité maximale du SU du CH de Cholet est enregistrée début avril 2019 (+12 % en semaine 14). L'activité est diminuée en période estivale et à la Toussaint. Elle est minimale mi-août (-21 % en semaine 33).

Variation hebdomadaire¹ du nombre de passages dans les services d'urgences
CH de Cholet², ensemble des SU des Pays de la Loire (2019)



Source : RPU (ORU Pays de la Loire)

Champ : SU des pays de la Loire ayant transmis des RPU sur l'ensemble de l'année 2019, soit 29 SU (/30). RPU du lundi 7 janvier au dimanche 29 décembre 2019 (semaines complètes).

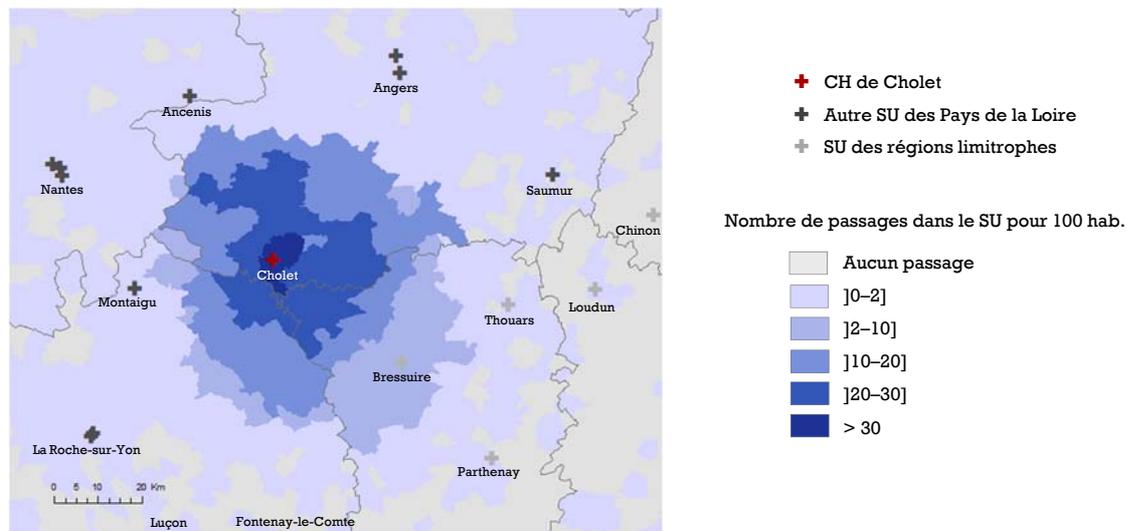
1. En % par rapport à la médiane du nombre de passages hebdomadaires de l'année 2019.

Lire la figure : Au cours de la semaine 33, un SU a eu une activité diminuée de 48 % par rapport à la médiane de son nombre de passages hebdomadaires (courbe Min), un autre a eu une activité augmentée de 76 % (courbe Max). Si l'on considère l'ensemble des SU ayant transmis des RPU sur l'ensemble de l'année 2019, soit 29 SU (/30), l'activité au cours de cette semaine 33 était globalement inférieure de 5 % à la médiane (courbe Ensemble des SU).

2. Hors RPU générés pour des passages aux urgences gynécologiques ou obstétricales

CARTOGRAPHIE : TAUX DE RECOURS

Taux de recours au service d'urgences selon la commune de résidence
CH de Cholet¹ (2019)



Sources : RPU (ORU Pays de la Loire), RP (Insee)

Lire la figure : pour chaque commune, le taux de recours correspond au nombre de passages dans le SU en 2019 de patients domiciliés dans cette commune, rapporté à la population de cette commune au recensement de 2017.

1. Hors RPU générés pour des passages aux urgences gynécologiques ou obstétricales